

**Terre du Ciel**  
**Communiqué du 30 avril 2010**

Une intervenante vient de me faire passer la réponse d'un de ses amis haut placé dans la police à qui elle avait demandé ce qu'on nous reprochait :

**« La première piste (de dérive sectaire) a été complètement abandonnée. Ils sont maintenant sur une piste financière banale. »**

Y avait-il besoin de tout ce déploiement pour des contrôles du fisc ou de l'URSSAF – alors que toutes nos activités sont affichées sur notre site ? N'avons-nous pas déjà eu de tels contrôles, en toute civilité ? Comment comprendre une telle erreur de jugement et de comportement ?

Comment réparer, maintenant, les souffrances infligées aux salariés de l'entreprise, tous traumatisés par la perquisition et ses suites ? Comment réparer le discrédit, la suspicion ou l'opprobre jetés « par erreur » sur l'entreprise Terre du Ciel ? Comment réparer l'entrave économique – et la fragilisation de l'entreprise – créée par la séquestration pendant un mois de tous nos ordinateurs et fichiers, et celle de grosses sommes d'argent, toujours actuelle ? Comment réparer les pertes financières qui ont déjà coûté deux emplois ? N'est-ce pas beaucoup de gâchis pour rien ?

Depuis des années les psychologues, sociologues, experts en religion dénoncent l'incompétence de la Miviludes et sa dangerosité par ses a priori idéologiques normatifs qui lui voilent tout discernement. Quand seront-ils entendus ? Quand les médias auront-ils le courage de dénoncer cette aberration sociale ?

Terre du Ciel se joint au CICNS pour réclamer la création d'un « **Observatoire indépendant des minorités spirituelles, thérapeutiques et éducatives** » en remplacement de la Miviludes. Un site internet destiné à recueillir avis, commentaires et signatures pour la création de cet Observatoire sera bientôt ouvert.



Alain Chevillat  
assistant@terre-du-ciel.fr